Imprimer

2007/11/24 Hugues Poulin, journaliste à Radio-Canada, reçoit le prix Raymond-Charette

**Hugues Poulin, journaliste à Radio-Canada, reçoit le prix Raymond-Charette**
- Qualité de la langue

*Québec, le samedi 24 novembre 2007.* - Le Conseil supérieur de la langue française a décerné le prix Raymond-Charette à M. Hugues Poulin, pour son travail de journaliste à la radio de Radio-Canada. Le président du Conseil, M. Conrad Ouellon, a indiqué que le jury a choisi d'attribuer le prix Raymond-Charette à M. Poulin en raison de « son talent à évoquer des situations en mariant texte concis et trame sonore suggestive », de même que pour « l'élégance de son style narratif et l'utilisation d'un niveau de langue facilement compréhensible ». Le président a remis une bourse de 5 000 $ et un parchemin calligraphié au lauréat pendant le banquet du congrès annuel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, qui se tient au Château Frontenac.

M. Poulin a amorcé sa carrière à Radio-Canada en 1974 comme reporter pour la télé et la radio à Montréal. De 1982 à 1989, il est affecté à la politique canadienne, en plus d'être responsable de l'actualité en Amérique latine. Il est ensuite nommé correspondant à Washington. En 1994, il quitte la capitale des États-Unis pour Paris; il couvre la scène européenne jusqu'en 2000. Après un court passage comme reporter pour l'émission *Zone libre*, il repart à l'étranger pour la radio de Radio-Canada jusqu'à l'été 2007. M. Poulin a couvert des sujets aussi importants que la première guerre du Golfe, l'élection de Vladimir Poutine en Russie, le conflit au Kosovo ou la capture de Saddam Hussein. Depuis août dernier, M. Poulin est correspondant à Washington pour la télé de Radio-Canada.

Le prix Raymond-Charette du Conseil supérieur de la langue française est décerné, depuis huit ans, à un membre de la communauté journalistique de la presse électronique québécoise, pour sa contribution exemplaire à la diffusion d'un français de qualité. Le Conseil constate une participation plutôt timide de la part des journalistes des stations privées, même si ceux-ci sont invités au même titre que ceux de la station publique à poser leur candidature.

- 30 -

Source : Conseil supérieur de la langue française
Information : Marie-Andrée Mill, responsable des communications
Téléphone : 418 643-2956
Courriel : marie-andree.mill@cslf.gouv.qc.ca